

NOTE DE RENTRÉE

Ecole élémentaire N. MANDELA
2, route de Ville Sur Madon
54740 HAROUÉ

Téléphone : 03.83.52.49.57

Mail : ce.0540501b@ac-nancy-metz.fr

Ecole élémentaire



Nelson Mandela

L'ÉCOLE

L'équipe pédagogique

Directrice : Mme MARCHAL

CP-CE1 : M. RODRIGUEZ

CE1-CE2 : M. MARIE

CE2-CM1 : Mme MARCHAL / Mme GRANDSIRE

CM1-CM2 : Mme CARO



Horaires de l'école

Lundi, mardi, jeudi vendredi : 8h30-11h30 / 13h20-16h20

Le portail est ouvert 10 minutes avant, le matin et l'après-midi soit à 8h20 et 13h10.

Nous rappelons aux parents qu'ils n'ont pas accès à la cour et ne peuvent transiter par celle-ci que s'ils ont des enfants à déposer ou à récupérer en maternelle.

Fréquentation scolaire / absences

Nous vous rappelons que la fréquentation régulière de l'école est **obligatoire**.



Pour la sécurité de tous les élèves, en cas d'absence de votre enfant, merci, de prévenir impérativement le **matin même** par téléphone (ne pas hésiter à laisser un message sur le répondeur). **Toute absence doit être justifiée.**

Les parents doivent venir chercher leur(s) enfant(s) à l'école pour une absence en cours de journée et signer une décharge de responsabilité. En aucun cas, un enfant ne sera autorisé à quitter l'école seul durant le temps scolaire.




ADMINISTRATIF

Relations parents/enseignants








- Réunions de rentrée :

Les réunions de classe pour vous rencontrer et répondre à vos questions auront lieu **mardi 14 septembre 2021**.



	<ul style="list-style-type: none"> • <u>Espace Numérique de Travail (ENT) ONE</u> : C'est un outil numérique qui permet d'assurer le lien entre les familles et l'école, ainsi que d'assurer un échange d'informations. Vous devez vous connecter régulièrement et confirmer la lecture des messages après en avoir pris connaissance, <u>cette validation est la preuve que le message a bien été reçu et lu.</u> <p>L'ENT a le même objectif que le cahier de liaison. Vous pouvez joindre les enseignants directement par mail.</p>
	<p><u>Le « Pack de rentrée »</u> Vous trouverez aujourd'hui dans le cahier de liaison de votre enfant un ensemble de documents administratifs à compléter et à ramener <u>le plus rapidement possible, accompagnés du chèque de coopérative scolaire. Merci.</u></p> <p>L'Assurance scolaire Elle est <u>obligatoire.</u> Les familles sont libres du choix de leur assureur. Cependant, il convient de vérifier que le contrat souscrit est complet :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Responsabilité civile : couvre les dommages causés à autrui par l'enfant. - Responsabilité individuelle corporelle (obligatoire pour toute sortie) : couvre les dommages subis par votre enfant. <p>Vous devez donc soit fournir une attestation certifiant que votre enfant est assuré à la fois en responsabilité civile et en individuelle corporelle, soit souscrire une assurance scolaire qui compléterait votre contrat familial. Il est aussi important de vérifier que l'assurance couvre <u>la totalité de l'année scolaire. L'attestation d'assurance est à fournir avant le 15 septembre.</u></p> <p>La fiche de renseignements</p> <p>Les autorisations de photographeur votre enfant et la participation à l'aide personnalisée</p> <p>La fiche d'urgence</p>
	<p><u>Coopérative scolaire</u> La participation à la coopérative permet de financer une partie des sorties pédagogiques et l'achat du petit matériel pour les activités en classe. Elle permet de mener à bien nos projets. La coopérative scolaire est fixée à 20€ pour un enfant, 18€ par enfant (si 2 enfants à l'école élémentaire), 16€ par enfant (si 3 enfants à l'école élémentaire). Elle est à régler de préférence par chèque à l'ordre de : OCCE 54 C S 1075. Merci.</p>
	<p><u>Élections des représentants des parents d'élèves au conseil d'école</u> Les élections auront lieu le <u>vendredi 8 octobre 2021.</u> Les parents souhaitant se porter candidat devront le signaler à la Directrice le plus rapidement possible et avant la fin septembre.</p>

INFORMATIONS DIVERSES

	<p><u>Matériel</u> Une liste de fournitures vous a été remise. Il convient de vérifier régulièrement durant l'année scolaire que votre enfant ait tout le matériel nécessaire pour bien travailler. Merci de penser à couvrir les manuels scolaires prêtés par l'école.</p>																								
	<p><u>Parasites</u> Aucune école n'est à l'abri des poux. Vous devez être très vigilants en surveillant fréquemment la tête de votre enfant et en traitant, si besoin est, sa chevelure, la literie... Merci d'avertir l'école si votre enfant a des poux.</p>																								
	<p><u>Médicaments</u> Les enseignants et le personnel de service ne sont pas autorisés à administrer de médicaments aux enfants. En conséquence, les médicaments sont formellement interdits à l'école (sauf en cas de PAI).</p>																								
	<p><u>Objets personnels</u> Afin d'éviter les pertes et confusions diverses, il est vivement conseillé de marquer les vêtements et effets personnels au nom de chaque enfant.</p>																								
	<p><u>Restaurant scolaire</u> <u>La cantine est gérée par le SIVOM et non par l'école.</u> Pour tous renseignements ou changements durant l'année scolaire, merci de contacter M^{me} DE BATTISTI au 03.83.52.47.80 ou par mail : sivom.haroue@gmail.com. Le secrétariat sera ouvert les lundis de 8h00 à 17h30, les mardis de 8h15 à 11h15 et les vendredis de 8h15 à 11h15.</p>																								
	<p><u>Accueil périscolaire</u> La garderie (matin et soir) ainsi que les mercredis récréatifs sont gérés par l'équipe des P'tits Petons. Informations et inscriptions directement auprès de la directrice, Lolita, joignable au 07.87.05.59.12 et de préférence par mail : petitspetons54740@gmail.com.</p>																								
	<p><u>Vacances scolaires (zone B)</u></p> <table border="1" data-bbox="368 1447 1369 1939"> <thead> <tr> <th>Vacances</th> <th>Date de fin des cours</th> <th>Date de reprise</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Rentrée scolaire</td> <td colspan="2" style="text-align: center;">jeudi 2 septembre 2021</td> </tr> <tr> <td>Vacances de la Toussaint</td> <td>Vendredi 16 octobre 2021 au soir</td> <td>Lundi 8 novembre 2021</td> </tr> <tr> <td>Vacances de Noël</td> <td>Vendredi 17 décembre 2021 au soir</td> <td>Lundi 3 janvier 2022</td> </tr> <tr> <td>Vacances d'hiver</td> <td>Vendredi 4 février 2022 au soir</td> <td>Lundi 21 février 2022</td> </tr> <tr> <td>Vacances de printemps</td> <td>Vendredi 8 avril 2022 au soir</td> <td>Lundi 25 avril 2022</td> </tr> <tr> <td>Pont de l'Ascension</td> <td>Mardi 24 mai 2022</td> <td>Lundi 30 mai 2022</td> </tr> <tr> <td>Fin des cours</td> <td colspan="2" style="text-align: center;">Jeudi 7 juillet 2022 au soir</td> </tr> </tbody> </table>	Vacances	Date de fin des cours	Date de reprise	Rentrée scolaire	jeudi 2 septembre 2021		Vacances de la Toussaint	Vendredi 16 octobre 2021 au soir	Lundi 8 novembre 2021	Vacances de Noël	Vendredi 17 décembre 2021 au soir	Lundi 3 janvier 2022	Vacances d'hiver	Vendredi 4 février 2022 au soir	Lundi 21 février 2022	Vacances de printemps	Vendredi 8 avril 2022 au soir	Lundi 25 avril 2022	Pont de l'Ascension	Mardi 24 mai 2022	Lundi 30 mai 2022	Fin des cours	Jeudi 7 juillet 2022 au soir	
Vacances	Date de fin des cours	Date de reprise																							
Rentrée scolaire	jeudi 2 septembre 2021																								
Vacances de la Toussaint	Vendredi 16 octobre 2021 au soir	Lundi 8 novembre 2021																							
Vacances de Noël	Vendredi 17 décembre 2021 au soir	Lundi 3 janvier 2022																							
Vacances d'hiver	Vendredi 4 février 2022 au soir	Lundi 21 février 2022																							
Vacances de printemps	Vendredi 8 avril 2022 au soir	Lundi 25 avril 2022																							
Pont de l'Ascension	Mardi 24 mai 2022	Lundi 30 mai 2022																							
Fin des cours	Jeudi 7 juillet 2022 au soir																								

Nous vous remercions de la confiance que vous nous accordez et vous souhaitons une bonne année scolaire !

L'équipe enseignante